



DIPLÔME DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Installateur en sanitaire et énergies renouvelables

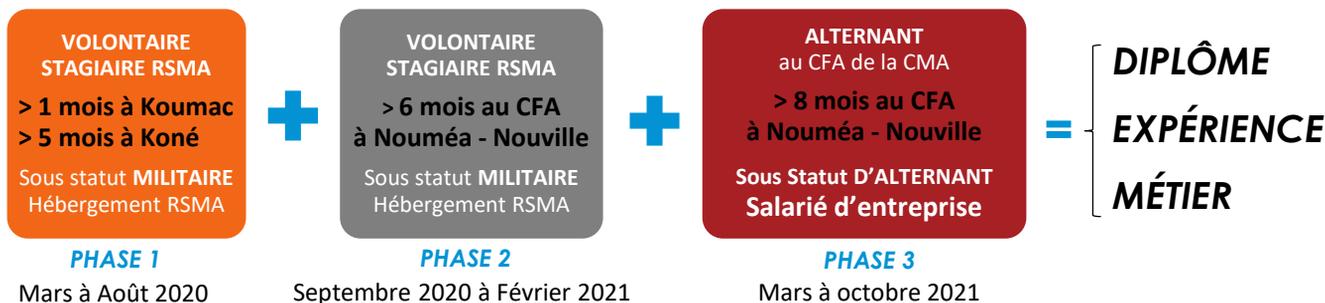
Une formation RSMA et CFA CMA

OBJECTIF DE LA FORMATION

Prépare, équipe, pose et raccorde des appareils sanitaires et des générateurs d'eau chaude (chauffe-eau thermodynamique, chauffe-eau gaz, chauffe-eau électrique, chauffe-eau solaire) dans des villas ou appartements selon les règles de sécurité. Règle et met en service les installations et procède à leur maintenance voir dépannage et réparation.

PARCOURS DE FORMATION MIXTE

DURÉE > 20 mois de formation au total



CONTENU DE LA FORMATION

- Formation militaire
- Instruction élémentaire de conduite
- Savoir être et savoir faire de base
- Remise à niveau scolaire
- Formation technique au CFA
- Préparation à l'alternance
- Calculs professionnels
- Lecture de plans
- Santé Hygiène Environnement
- Stage en entreprise.
- Formation technique en alternance > 3 semaines en entreprise et 1 semaine en cours au CFA
- Préparation à l'examen final.

VALIDATION Formation validée par un Diplôme de la Nouvelle-Calédonie (DNC) de niveau équivalent à un CAP. L'examen final se déroule sous forme d'épreuves ponctuelles à l'issue du parcours: une mise en situation professionnelle (12h), une épreuve théorique (40mn), un entretien technique et un entretien professionnel (40mn).

CONDITION D'ADMISSION

- ✓ Avoir entre 18 et 25 ans
- ✓ Avoir suivi la Journée défense et citoyenne (JDC)
- ✓ Être apte médicalement
- ✓ Valider les **ÉTAPES DE RECRUTEMENT**



Renseignez-vous



Au POINT A
14 Rue de Verdun
NOUMÉA - Tél 24 69 49

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI
AU JEUDI DE 8H À 16H

RSMA-NC
Une formation, un avenir



À la Maison du SMA
11 bd Vauban
NOUMÉA - Tél 28 98 84

Au RSMA de Koumac
KOUMAC - Tél 47 88 21

Code ROME : F1603

L'installateur est amené très rapidement à travailler seul et en complète autonomie d'exécution pour des travaux dans des habitations individuelles (pavillons, appartement) ou en rénovation. Ses consignes de travail sont le plus souvent verbales, accompagnés de plan ou de schémas sommaires définissant les implantations des appareils et les diamètres de tuyauteries. Il choisit les modes de fixation adaptés aux supports et canalisations, il définit les modes opératoires en fonctions des contraintes de parcours des diverses tuyauteries, il assure les procédures d'étanchéité et de mise en service de l'installation.

* Source : arrêté n°2013-441/GNC du 19 février 2013

ACTIVITÉS

INSTALLER ET METTRE EN SERVICE des équipements de sanitaire et des équipements de production d'eau chaude.

ÉQUIPER, POSER ET RACCORDER pour des travaux neufs ou de maintenance : des appareils sanitaires d'une installation individuelle et collective, des appareils de production d'eau chaude sanitaire au gaz ou électrique, des pompes à chaleur, des chauffe-eaux solaires...

PROFIL MÉTIER REQUIS

Résistant, les positions de travail sont inconfortables et les éléments sont lourds à déplacer. Une bonne forme physique est indispensable.

Habile, les tuyauteries sont souvent difficiles d'accès. Il doit faire preuve d'une grande adresse manuelle.

Autonome, lorsqu'il est seul sur le chantier, il doit évaluer l'importance des travaux à entreprendre et savoir choisir la meilleure technique de réparation.

Mobile, doit être disponible pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.



EMPLOIS VISÉS

- Dépanneur / Dépanneuse en installations sanitaires
- Installateur / Installatrice en sanitaire et énergies renouvelables thermiques
- Formation possible sur un métier connexe à l'exemple du CAP froid et climatisation au CFA de la CMA-NC.

90%
d'insertion professionnelle
en 2018 au CFA de la CMA



RSMA-NC
Une formation, un avenir

RSMA-NC BP 41
98 850 KOUMAC

28 98 84
47 88 21

recrutement@rsma.nc

rsma.nc



CFA CMA - NOUVILLE
1 rue Juliette Bernard
98 800 NOUMÉA

25 97 40

formation@cma.nc

cma.nc